



PROGRAMME DE FORMATION À LA CONDUITE AUTOMOBILE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE CATÉGORIE B-AAC

Version n°1 - Date de diffusion : 18/12/ 2025

OBJECTIFS

- Permettre au candidat d'obtenir son permis de conduire type B
- Être capable de conduire en toute sécurité sans mettre sa vie et la vie d'autrui en danger

PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Public visé

Le candidat devra être âgé d'au moins de :

- 15 ans minimum pour l'apprentissage anticipé.

Prérequis

- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Détenir une pièce d'identité en cours de validité
- Être résidant et domicilié en France

Type de formation : Permis B- AAC

Durée : Elle sera déterminée grâce à l'évaluation de départ et sera d'un minimum de 20 heures de conduite en boîte manuelle et 13 heures en boîte automobile.

Planning de la formation : Le planning sera déterminé conjointement entre l'auto-école et le candidat

Tarif (à partir de) : 840 € TTC

Délai d'accès : 14 jours contractuel

Délai de rétractation : 14 jours contractuel

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION THEORIQUE

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- L'influence de la fatigue sur la conduite ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables ;
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs
- Les gestes de premiers secours ;
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- Le transport d'un chargement et de personnes ;
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule ;
- La pression sociale (publicité, travail...) ;
- La pression des pairs.

B. FAST 3.0 AUTO-ÉCOLE

4, rue d'Ormesson - 95170 DEUIL-LA-BARRE

Siret : 841 812 241 00013 - Code APE : 8553Z - N° Agrément : E 18 095 0043 0

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité 11950737495. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation

Tél : 09.54.47.42.30 – mail : b.fast3.0@hotmail.com



FORMATION PRATIQUE

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation.

COMPÉTENCE N° 1 - MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter. - Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPÉTENCE N° 2 - APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPÉTENCE N° 3 - CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES USAGERS.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPÉTENCE N° 4 - PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage sur longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- le comment ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- les risques ;
- l'auto-évaluation

B. FAST 3.0 AUTO-ÉCOLE

4, rue d'Ormesson - 95170 DEUIL-LA-BARRE

Siret : 841 812 241 00013 - Code APE : 8553Z - N° Agrément : E 18 095 0043 0

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité 11950737495. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation

Tél : 09.54.47.42.30 – mail : b.fast3.0@hotmail.com



Pendant la phase pratique, le stagiaire est amené à circuler avec un véhicule école :

- en ville et en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver)

A l'issue, le candidat peut être présenté à l'épreuve du permis B

Pour la conduite anticipée :

- Des accompagnateurs sont désignés pour prendre en charge l'apprentissage à la conduite du candidat.
- 6 heures de rendez-vous pédagogiques obligatoires et apprentissage sur au moins une année et 3 000 kilomètres.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Salles de cours équipées de téléviseur et de matériels informatiques
- Outils pédagogiques et réglementaires (projection exercices dans le cadre de l'apprentissage du Code de la Route)
- Etablissement de parcours routiers adaptés selon la progression du candidat
- Documentation professionnelle
- Véhicules avec boîte manuelle ou automatique adaptés à l'apprentissage de la conduite pour le passage de la catégorie B du permis de conduire

FORMATEURS

L'ensemble de nos formateurs en conduite sont détenteurs du **B.E.P.E.C.A.S.E.R. (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière)** ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R.).

Nos formateurs possèdent également une autorisation préfectorale d'enseignement.

MODALITÉ DE FINANCEMENT

- Formation éligible dans le cadre des dispositifs de financement de droit commun
- Autofinancement

SUIVI DE LA FORMATION

Livret de formation au Permis B

VALIDATION

- Passage de l'épreuve théorique générale (E.T.G.)
- Passage de l'épreuve pratique d'admission

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos véhicules ne sont pas équipés pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour connaître les modalités d'adaptation de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTION

B. FAST 3.0 AUTO-ÉCOLE

4, rue d'Ormesson - 95170 DEUIL-LA-BARRE

Tél : 09.54.47.42.30 – mail : b.fast3.0@hotmail.com

B. FAST 3.0 AUTO-ÉCOLE

4, rue d'Ormesson - 95170 DEUIL-LA-BARRE

Siret : 841 812 241 00013 - Code APE : 8553Z - N° Agrément : E 18 095 0043 0

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité 11950737495. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation

Tél : 09.54.47.42.30 – mail : b.fast3.0@hotmail.com



PROGRAMME DE FORMATION

À LA CONDUITE AUTOMOBILE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (B78 vers B)

OBJECTIFS

- Permettre au candidat d'obtenir son permis de conduire type B
- Être capable de conduire en toute sécurité sans mettre sa vie et la vie d'autrui en danger

PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Public visé

Candidat détenteur du permis B boîte automatique souhaitant conduire une voiture à boîte manuelle.

Prérequis

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie B78 depuis au moins 3 mois.

Type de formation : Permis B

Durée : 7 heures

Planning de la formation : Le planning sera déterminé conjointement entre l'auto-école et le candidat

Tarif (à partir de) : 300 € TTC

Délai d'accès : 14 jours contractuel

Délai de rétractation : 14 jours contractuel

CONTENU DE LA FORMATION

Séquence 1 : (Durée : 2 heures)

- Comprendre la théorie de l'embrayage
- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Savoir démarrer et s'arrêter
- Savoir passer les vitesses et les rétrograder
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

Séquence 2 : (Durée : 5 heures)

- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation
- Être en capacité d'appliquer les principes de l'écoconduite

Bilan :

Le ressenti de l'élève ainsi que ses éventuelles interrogations

Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Véhicules
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques de conduite

B. FAST 3.0 AUTO-ÉCOLE

4, rue d'Ormesson - 95170 DEUIL-LA-BARRE

Siret : 841 812 241 00013 - Code APE : 8553Z - N° Agrément : E 18 095 0043 0

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité 11950737495. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation

Tél : 09.54.47.42.30 – mail : b.fast3.0@hotmail.com



FORMATEURS

L'ensemble de nos formateurs en conduite sont détenteurs du **B.E.P.E.C.A.S.E.R. (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière)** ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R.).

Nos formateurs possèdent également une autorisation préfectorale d'enseignement.

MODALITÉ DE FINANCEMENT

- Autofinancement

SUIVI DE LA FORMATION

Livret de formation au Permis B

VALIDATION

- Evaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)
- Attestation de suivi, pas d'examen

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos véhicules ne sont pas équipés pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour connaître les modalités d'adaptation de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTION

B. FAST 3.0 AUTO-ÉCOLE

4, rue d'Ormesson - 95170 DEUIL-LA-BARRE

Tél : 09.54.47.42.30 – mail : b.fast3.0@hotmail.com

B. FAST 3.0 AUTO-ÉCOLE

4, rue d'Ormesson - 95170 DEUIL-LA-BARRE

Siret : 841 812 241 00013 - Code APE : 8553Z - N° Agrément : E 18 095 0043 0

Enregistré auprès du préfet de Région sous le N° d'activité **11950737495**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation

Tél : 09.54.47.42.30 – mail : b.fast3.0@hotmail.com